L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 JUILLET 1860.

G. F. WEISSE, W. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires.

LUNDI MATIN, 16 JUILLET.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Chs. E. Forstall, à 10 heures, à l'encantation Greville et Co.,...

Par G. Lucoment, Blache & Co., à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 69, rue de Chartres—Cigares d'Allemagne, avoines, et papier à cigarettes.

☞ Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente à l'encan d'une jolie propriété faisant face au bayou St-Jean. Voir aux annonces.

Les écoles publiques du Second District.

La rareté des institutions particulières pour l'éducation des garçons et le peu d'appui que trouvent le petit nombre de pensionnats encore existants, malgré les efforts intelligents de leurs directeurs, doivent faire envisager avec plus d'intérêt et d'attention tout ce qui concerne nos écoles publiques. Dans le Premier District il n'existe déjà plus d'écoles particulières pour les garçons et les écoles publiques ont le monopole de l'enseignement. Rien n'a été négligé pour en améliorer l'organisation et y rendre les études profitables.

Dans le Second District, l'enseignement public a eu à lutter contre des difficultés de tout genre. Le mélange dans les mêmes classes d'enfants de toutes les races ayant des langues mères différentes, la nécessité d'enseigner le français en même temps que l'anglais ont grandement contribué à retarder le développement des études primaires, et ont influé sur le progrès des classes supérieures. Néanmoins le zèle des directeurs ne s'est jamais ralenti et ils ne désespèrent pas, au moyen des réformes pratiques qui s'accomplissent chaque jour, d'arriver à garantir aux nombreux élèves qui fréquentent les écoles publiques une bonne éducation primaire. La manière intelligente dont M. Alphonse Canonge, qui vient d'être réélu surintendant par acclamation à la dernière séance du conseil, entend sa mission aura contribué pour une large part à ce résultat.

Une des plus grandes entraves aux progrès de l'enseignement est la mobilité du personnel des classes, l'indifférence des parents et le peu de persévérance des enfants. L'interruption dans les études ou le changement d'école sont des obstacles sérieux au progrès des élèves. Il est difficile d'avoir de l'influence sur les parents autrement que par la voie de la persuasion, il est possible au moyen de quelques modifications dans la discipline intérieure des écoles de rendre les études moins fastidieuses pour les enfants, et d'un autre côté d'économiser un temps si précieux quand on songe qu'il est des élèves qui ne restent pas plus de deux ou trois ans dans les écoles.

Tel a été le double but qu'a eu en vue M. Canonge dans le rapport qu'il a présenté vendredi dernier au Conseil des Directeurs. Après avoir rendu compte des examens des différentes écoles et accordé aux professeurs leur part de blâme et d'éloges, il a exposé les améliorations qu'il croit nécessaires tant au bien-être des enfants qu'à l'avancement des études. Le premier point qu'il traite est relatif aux locaux occupés à loyer par les écoles: il s'exprime ainsi à ce sujet:

"Le premier objet sur lequel j'appellerai l'attention du conseil est la condition de celles de nos maisons d'école que nous tenons à bail. Les faits parlent si haut sur ce point qu'on peut se dispenser de commentaires. Ces maisons d'école ont été visitées dans le cours de l'année dernière par les directeurs qui, j'en suis convaincu, ont été unanimes à déclarer que ces maisons sont impropres pour le service des écoles, et que quelques-unes d'entre elles, plus particulièrement celles de la rue du Bassin, de la rue des Remparts et de la rue de l'Hôpital ne peuvent être gardées dans leur état actuel sans danger pour la santé et l'existence même des élèves et des professeurs."

En second lieu M. Canonge propose la suppression non de l'enseignement simultané du français et de l'anglais comme l'a dit par erreur le *Crescent*, mais seulement de l'enseignement simultané des éléments de la lecture dans les deux langues. Dès que l'enfant sait lire dans une langue, rien n'est plus aisé que de le mettre en un temps très court à même de lire dans une autre langue surtout dans celle qui lui est la plus familière, comme c'est le cas pour le français dans le Second District. Voici le passage de son rapport qui a trait à cette réforme:

"J'appellerai l'attention de ce conseil sur une question qui lui a été souvent soumise ainsi qu'au précédent conseil. Je suis et j'ai toujours été d'opinion que l'enseignement simultané des éléments de la lecture dans les deux langues non-seulement n'est pas nécessaire mais est même nuisible aux progrès généraux des élèves. Cette manière de voir a reçu l'approbation de vos prédécesseurs. Les raisons qui m'ont amené à soutenir cette opinion ont été si souvent présentées par moi que je trouve inutile de les reproduire dans cette occasion. J'ajouterai simplement que le changement proposé n'entraînera pas nécessairement le renvoi de nos professeurs primaires actuels, attendu que ces dames, sont, je pense, pour la plupart si non toutes, capables de remplir les fonctions correspondantes pour l'enseignement en anglais."

Pour éviter l'ennui et la fatigue qui résultent pour les enfants de classes trop prolongées M. Canonge propose de leur donner deux récréations au lieu d'une de façon à diviser le temps des études en trois parties. Sur six heures et demie passées dans l'école, les élèves n'auront que cinq heures et demie d'études. Une heure consacrée au repos et au jeu. Le surintendant, faisant allusion à un article qui a paru dans la partie anglaise de l'*Abeille*, développe la nécessité du changement proposé en ces termes:

"Dernièrement un de nos meilleurs journaux a fait observer avec juste raison que notre système d'études est de nature à affaiblir les enfants et à retarder leur développement physique, car les enfants sont tenus en classe pendant six heures avec une seule récréation de 30 minutes. C'est trop surcharger l'énergie physique d'enfants, dont la plupart sont encore en bas âge. Sous ce rapport je crois opportun de citer le passage suivant d'un discours du célèbre chirurgien Dr John C. Warren sur l'éducation physique."

Quand les enfants sont envoyés à l'école, il faut prendre garde de ne pas les renfermer trop longtemps. Des enfants au-dessous de 14 ans ne doivent pas être tenus à l'école plus de six ou sept heures par jour, et cette période de temps doit être séparée en plusieurs parties, de façon à éviter que les enfants ne restent enfermés trop longtemps à la fois. Les adultes quelque bien disposés qu'ils soient ne peuvent supporter de rester en place et dans la même posture; et si on les y contraint, cela peut leur occasionner un dégoût du but et des moyens. C'est ainsi que les enfants en viennent à détester des études qui pourraient être rendues agréables, et qu'ils prennent de l'aversion pour des professeurs qui, autrement, sauraient les intéresser."

"Dans mon opinion, les heures d'étude devraient commencer en hiver à 9 heures A. M. et finir à 3 1/2 heures et en été s'étendre de 8 1/2 à 3 P. M., avec deux récréations de 30 minutes chacune, qui sépareraient le temps des classes en trois parties égales."

Enfin une autre réforme demandée par le rapport est relative à l'organisation de la haute école des garçons. Jusqu'ici les deux langues étaient employées pour l'enseignement des diverses branches; M. Canonge voudrait qu'on réduisit l'emploi du français à l'enseignement de cette langue même, de façon à n'avoir pour toute l'école qu'un professeur français, un professeur anglais, et un professeur de mathématiques et de sciences physiques. Le second professeur anglais serait chargé exclusivement de l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques, le principal serait toutes les branches de l'anglais et le professeur français serait chargé exclusivement du français.

Le surintendant est convaincu que chaque branche d'enseignement gagnerait à ce changement, et que chaque professeur réduit à une spécialité ferait faire de plus rapides progrès à ses élèves. Il est à souhaiter qu'il en soit ainsi: car il faut qu'au sortir de la haute école les élèves soient non seulement en état de parler les deux langues, mais encore en état de les écrire correctement.

C'est avec plaisir que nous avons signalé les tendances de ce rapport, car elles prouvent que les écoles publiques du second district ne resteront pas en arrière dans l'ornière de la routine. L'intérêt qu'a témoigné la population en assistant aux examens et à la cérémonie de la distribution des prix, encouragera les directeurs dans l'accomplissement de leur tâche. Quant à nous, nous serons toujours heureux d'applaudir aux efforts qui seront faits pour améliorer le système de nos écoles publiques.

PARAGRAPHES POLITIQUES.—Les employés fédéraux dans l'Illinois viennent de former un ticket électoral pour Breckinridge. Ils comptent retirer les 5,000 voix qu'ils ont eu à la dernière élection. On sait que le parti Douglas en a eu à la dernière élection 126,000 et le parti républicain 125,000. Les partisans de Breckinridge n'en auront d'autre but que de faire élire Lincoln.

—C'est avec plaisir dit l'*Augusta Chronicle* que nous annonçons à nos amis que tout le parti de l'opposition en Georgie soutient Bell et Everett.

—Le projet d'union entre les trois tickets soi-disant démocratiques dans l'Etat de New-York d'après la *Tribune*. Les amis de Seward montrent beaucoup de froideur à l'égard de la candidature de Lincoln. Les démocrates ont tenu à Albany un meeting imposant et enthousiaste en faveur de Douglas et Johnson.

—Le *Journal Républicain* prétend que M. Breckinridge, membre du Congrès pour la Louisiane, qui s'était prononcé pour Douglas l'hiver dernier, soutient maintenant pour Bell et Everett. En tous cas il n'est pas pour Breckinridge.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le président et le sénateur Gwin.

Washington, 15 juillet.—Les bruits qui couraient sur la querelle entre le Président et le sénateur Gwin, de la Californie, au sujet du service des malles de la Californie, sont sans fondement.

L'AFFAIRE ALMADA.—Washington, 14 juillet.—Reverdy Johnson, est sur le point de partir pour la Californie pour commencer les plaidoiries de l'affaire Almada.

LE TICKET BRECKINRIDGE ET LANE.—Washington, 14 juillet.—Le sénateur Bright et ses amis sont à prendre des mesures pour donner au peuple de l'Indiana un ticket électoral.

LE TICKET BELL ET EVERETT.—D'après des renseignements positifs on nous annonce qu'il n'y aura pas de ticket Bell et Everett dans l'Indiana.

SAISIE DU VAPEUR GRENADA.—New-York, 14 juillet.—Le vapeur de la malle des Etats-Unis *Grenada*, de la Nile-Orléans par voie de la Havane, a été mis sous la surveillance du marshal des Etats-Unis. Il est soupçonné d'être engagé dans la traite des nègres.

ARRIVÉE DU PHILADELPHIA.—New-York, 14 juillet.—Le vapeur de la malle des Etats-Unis le *Philadelphia*, parti de la Nile-Orléans par voie de la Havane, est arrivé dans ce port hier au soir.

Les nouvelles que nous apporte le *Philadelphia* de la Havane, n'offrent rien d'intéressant.

Le marché au sucre a clos généralement calme, aux taux précédents.

NOMINATION DANS LE KENTUCKY.—Frankfort, 14 juillet.—Le parti de l'Union a nommé M. Leslie Combs, greffier à la Cour d'appel.

Extension de la ligne télégraphique du Pacifique.

St-Louis, 14 juillet.—La ligne télégraphique du Pacifique à l'Atlantique vient d'être achevée jusqu'à Van Buren, Ark., et elle fonctionne avec succès.

Meeting Bell et Everett à Wheeling, dans la Virginie.

Wheeling, 14 juillet.—Il a eu lieu ce soir un meeting fort enthousiaste pour Bell et Everett, les candidats du parti Unioniste de l'opposition, pour la présidence et vice-présidence. On a prononcé plusieurs discours qui ont été applaudis très-vivement.

Démonstration Breckinridge à Louisville.

Louisville, 13 juillet.—Un grand nombre des amis de Breckinridge et Lane se sont assemblés dans cette ville hier soir. Le Col. Preston et d'autres orateurs distingués ont harangué l'assemblée. Le plus grand enthousiasme y régnait et des bravos pour Breckinridge et Lane ont fréquemment retenti.

Assemblée de républicains noirs à Indianapolis.

Indianapolis, 14 juillet.—Une assemblée nombreuse et enthousiaste des partisans républicains noirs a eu lieu dans cette ville, ce soir. Elle a été haranguée par Cassius M. Clay.

DÉPART DE L'ADRIATIC.—New-York, 14 juillet.—L'*Adriatic*, capt. Comstock, est parti aujourd'hui à midi pour Southampton et le Havre. Il emporte les dernières malles pour l'Europe et une liste complète de passagers. Il emporte aussi plus de $1,000,000 en espèces comme fret.

Autres nouvelles du Pacifique.

Arrivée de l'Estafette transcontinentale.

St-Louis, 14 juillet.—La malle partie de la Californie nous apportant des nouvelles de San-Francisco jusqu'au 26, vient d'arriver à Van Buren, Ark., l'extrémité actuelle de la ligne télégraphique de l'Atlantique au Pacifique.

Des nouvelles de Portland, Orégon, disent que le résultat de la dernière élection a été favorable à M. Shields, le candidat démocrate, qui a été élu au Congrès par une majorité de 76 voix.

Les Indiens continuent à exercer leurs déprédations contre les établissements des blancs, dans différentes parties de l'Oregon. On fait des préparatifs pour les châtier et mettre un terme à leurs actes féroces.

OCCASION.—La maison Johns & Dessommes Frères, à l'encoignure des rues du Canal et de Chartres, offre à un bon marché extraordinaire son assortiment de printemps et un envoi d'organdis, jaconats, &c.

PAPIERS PEINTS.—M. Henry Habert, rue de Chartres, No 100, appelle l'attention des propriétaires sur son immense assortiment de papiers peints nouvellement reçus et qu'il vendra à très bon marché.

MAISON A LOUER.—Nous appelons l'attention sur l'annonce d'une maison à louer, au-dessus de la confiserie encoignure Canal et Remparts.

PORTRAITS DE L'ARCHEVÊQUE.—Les portraits de l'Archevêque Blanc, d'après la lithographie de M. A. Duparty père, sont remarquables sous le rapport de la ressemblance et de l'exécution des détails. Ceux de dimensions moyennes ne coûtent que 25 cents et sont en vente chez les principaux libraires.

CHRONIQUE LOCALE.

AU-LAC BORGNE.—L'état des choses devient de plus en plus grave sur les bords du Lac Borgne, entre les Malais et les Espagnols, surtout depuis que les autorités de St-Bernard semblent montrer une indifférence coupable à l'endroit des excès qui se sont commis ou pourraient se commettre dans la paroisse.

On ne saurait avoir de doutes aujourd'hui sur le nouveau meurtre que nous avons mentionné dans notre dernier rapport. Le corps du Malais dont l'esquif s'était échoué dans le lac, a été découvert.

[...]

MORT MYSTÉRIEUSE.—Samedi matin, entre six et sept heures du soir, les officiers Verrant et Rousseau attaché au poste de la rue Tremé, ont trouvé le cadavre d'un homme, sur le coteau de la Métairie, près le Parc. [...]

Le défunt paraissait être Italien. [...]

Le lieutenant Crévon a arrêté un espagnol du nom d'Antonio Dango, qu'on soupçonne d'avoir été l'un des combattants. [...]

Le cadavre a été reconnu. C'est celui d'un Sicilien qui avait un petit banc de savetier à l'angle des rues Dumaine et Levée. [...]

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIÈME DISTRICT.—A la première séance de la nouvelle direction des Ecoles Publiques du Deuxième District, M. Hyde a été élu président, M. Caillard secrétaire, M. Canonge surintendant et M. Mitchel, sergent d'armes, par acclamation.

Il a été décidé qu'une place sera déclarée vacante quand le professeur en sera absent pendant plus d'une semaine, excepté en cas de maladie; que l'examen des écoles primaires aura lieu en avril et en mai.

M. Dupré au nom d'un comité spécial chargé de l'achat d'une bâtisse pour une école, a recommandé l'achat de la propriété connue sous le nom de Salle de bal Washington. Ce rapport a été adopté.

Le président a nommé les comités permanents, comme suit: Finances, MM. Dolhonde, Duplessis, Mazant et Casenad; A. Dupré, chairman—Maisons d'école, MM. Maupany, Saads, Duhne et Frobus, Jules Cassard, chairman—Comité des professeurs, MM. Dolhonde, Duplessis, Saads et Hyde, L. Charvet, chairman—Bibliothèque, MM. Dubos et Maupay, J. H. Frobus, chairman—Affaires rurales—Accidents, MM. Charvet et Dolhonde, G. D. Beach, chairman.

M. L. F. Manent a été nommé trésorier.

SUICIDE.—Samedi soir, à sept heures, l'officier Newton a trouvé sur le wharf, au poteau No 61, Quatrième District, un habit gris, un chapeau noir, une canne, un porte-monnaie dans lequel étaient écrits les mots "M. Wehrner, Howard et Erato, No 339." Un croissant en argent. [...]

ACCIDENT.—Samedi, à 1 heure de l'après-midi, un homme dont on ignore le nom et la résidence est tombé de l'impériale d'un omnibus de la rue Royale, et les roues lui sont passées sur le cou. On l'a transporté à l'Hôpital. Il est grièvement blessé.

ARRESTATIONS.—Le chef de la police, le lieutenant du Premier District et leurs officiers spéciaux ont arrêté, samedi soir, par ordre du maire, une trentaine de femmes de mauvaise vie, [...]

UNE ARRESTATION.—Un jeune homme qui dit s'appeler Fred. W. Minkert est maintenant au poste du Premier District sous l'accusation d'être un individu dangereux et d'être un vagabond. [...]

Les Levées.

Un comité nommé spécialement par le jury de police de la Pointe-Coupée, vient de recommander un projet de règlement relatif aux levées et que nous résumons ici comme portant directement l'attention pour nos lecteurs:

—Toute levée qui devra supporter de 1 à 3 pieds perpendiculaires d'eau, devra mesurer au moins 4 pieds de base pour chaque pied perpendiculaire d'eau supportée.

—Toute levée supportant de 3 à 6 pieds perpendiculaires d'eau supportés, devra mesurer au moins 5 pieds de base pour chaque pied de hauteur.

—La largeur de sommet de chaque levée sera égale à sa hauteur, et enfin toute levée construite de telle sorte que les deux tiers de la base se développent du côté du fleuve. De plus, la hauteur de toute levée sera telle qu'elle dépasse de 2 pieds, après le tassement des terres, la marque des plus hautes eaux.

—Dorénavant toute nouvelle levée devra être construite ainsi qu'il suit:—Dans toute place où l'écore du fleuve est sujette à des éboulis, à une distance d'au moins 40 pieds de la crête de l'écore, la terre employée pour la construction ou la réparation d'une levée, sera prise à une distance de 20 pieds au moins de la base de la levée du côté du fleuve. Si l'inspecteur du District le juge nécessaire, il sera creusé au centre de la base de toute levée un fossé de 3 pieds au moins de largeur sur 3 pieds de profondeur, à l'effet d'extraire toute souche ou tronc d'arbre qui pourrait s'y rencontrer, et, après un examen attentif de ce fossé, il sera comblé et la terre fortement foulée. L'emplacement d'une levée devra être labouré profondément avant sa construction.

—Les inspecteurs de chaque district devront au temps des eaux hautes, visiter les levées au moins une fois la semaine, et, dans le courant de juillet, ils dresseront un procès-verbal de tous ouvrages et réparations qu'ils jugeront nécessaires. Sommation sera faite aux habitants, par insertion dans un journal de la paroisse, d'exécuter ces travaux, et ceux qui ne se conformeront pas à cette notice légale, seront condamnés à une amende de $25 à $500, recouvrable par le trésorier de paroisse, devant tout tribunal.

—En cas de crevasse, l'inspecteur du district réunira sur les lieux un jury de dix propriétaires qui présenteront un rapport au jury de police de la paroisse, [...]

—Tout cancelier auquel il sera dû une somme quelconque pour les travaux de levées, aura un privilège sur toute autre hypothèque, même celle du vendeur.

—Quand une crevasse se déclarera sur une habitation et que les travailleurs du propriétaire de l'habitation ne pourront suffire à la fermer, l'inspecteur devra requérir chez les habitants voisins un nombre suffisant de travailleurs pour arrêter cette crevasse. Dans ce cas, chaque travailleur sera payé à raison de $2 par jour, et sa nourriture sera à la charge de l'habitant sur la terre duquel il travaillera. Toute personne qui n'obéira pas à cette réquisition, sera passible d'une amende de $5 par chaque travailleur qu'elle aura été notifiée de fournir.

—En cas de péril imminent de rupture d'une levée, l'inspecteur pourra se dispenser de toute notice aux propriétaires riverains et sera autorisé, avec avis et le consentement de dix habitants, à employer un nombre suffisant de travailleurs, ouvriers ou autres, à fournir les matériaux, et à faire exécuter les travaux nécessaires. Toutes dépenses ainsi encourues et approuvées par l'inspecteur et les susdits habitants seront ordonnancées par le président du jury de police et payées par le trésorier de paroisse. Le jury de police se réserve le droit de poursuivre recouvrement contre le propriétaire pour le montant de toute somme ainsi déboursée.

—Les inspecteurs devront faire enlever les arbres, souches morts et autres obstructions qui pourraient encombrer la levée.

—Il n'est permis à qui que ce soit de parcourir à cheval les levées de la paroisse.

(Meschacébé.)

MEURTRE.—Mercredi prochain, se jugera à Donaldsonville un meurtre assez étrange, commis à New-River, Ascension. Un petit nègre de M. Raphaël Barbin, âgé de quatre ans et demi, a tué d'un coup de carabine, une petite fille de même M. Barbin. [...]

(Meschacébé.)

DE REINE A PRÉSIDENT.—Voici la correspondance échangée entre le président Buchanan et la reine Victoria à l'occasion de la prochaine visite du prince de Galles en Amérique.

A SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.—J'ai appris par les feuilles publiques que le Prince de Galles est sur le point de visiter les domaines de votre Majesté dans l'Amérique du Nord.—Si l'intention de son Altesse Royale était d'étendre sa visite aux Etats-Unis, je n'ai pas besoin de vous dire combien il serait heureux de lui faire un accueil cordial à Washington. Vous pouvez être assurée que partout, dans ce pays, il sera accueilli par le peuple américain d'une manière qui ne pourra manquer d'être agréable à votre Majesté.

En cela les Américains manifesteront leur haute appréciation de vos vertus domestiques aussi bien que leur conviction de vos mérites comme souveraine sage, patriotique et constitutionnelle.

De votre Majesté l'obéissant serviteur,

JAMES BUCHANAN.

Washington, 4 mai 1860.

La réponse de la Reine est ainsi conçue:

Palais de Buckingham, 22 juin 1860.

MON EXCELLENT AMI:—J'ai été très sensible au sentiment qui vous a porté à m'écrire et à inviter le Prince de Galles à visiter Washington. Il se propose en revenant du Canada de passer par les Etats-Unis, et ce sera pour lui un grand plaisir d'avoir l'occasion de vous assurer en personne que ces sentiments réciproques dont il est animé.

Il pourra en même temps, témoigner le respect qu'il a pour le premier magistrat d'un grand Etat avec qui notre nation qui tient à nous par son origine.

Le Prince de Galles se dispensera de tout cérémonial officiel en quittant mes domaines et voyagera sous le nom de lord Renfrew, comme il l'a fait en voyageant sur le continent européen.

Le Prince aime à croire être amicalement rappelé à votre souvenir.

Je reste toujours

Votre bonne amie,

VICTORIA R.

LES VOLONTAIRES ANGLAIS.—On sait que la revue d'Angleterre a passé dernièrement en revue un corps de 20,000 volontaires formé à Londres et dans les environs. Voici les réflexions que ce fait suggère au *Morning Post*:

L'attitude de l'Angleterre n'est ni provoquante ni défiante. Elle a toute raison de souhaiter la paix, mais si guerre on lui ferait point pâlir. Elle ne veut troubler la paix d'aucun autre pays, mais elle entend conserver la sienne propre. [...]

Le *Times* s'exprime ainsi sur le même sujet: "Toutes les forces rassemblées aujourd'hui, quelque considérables qu'elles soient, comparées avec celles que l'on a vues ordinairement en revue chez nous, n'en sont que la moitié ou le tiers de celle que nos voisins ont choisis pour célébrer une victoire, [...]

[...] tracer, quant à présent, dans un seul but: le renversement du despotisme et la conquête de la liberté.

Attendu, notamment, qu'à la page 17 de l'ouvrage incriminé, répondant, pour les partis qu'il veut réunir: la qualification d'anciens partis, il signale, comme le plus ancien de tous les partis, "l'alliance, vieille comme le monde, de la démagogie et du despotisme, le désir inique de la toute-puissance faisant un pacte avec l'instinct aveugle de l'égalité," ajoutant que: "ce parti est celui qui a fondé la vaste tyrannie des Césars aux acclamations de la populace romaine, et qu'il a encore sur les mains le sang de Caton."

[...]

Condamne Prévost-Paradol à un mois d'emprisonnement et 3000 fr d'amende; Dumineray à 3000 fr d'amende et Beau à 500 fr d'amende;

Ordonne la confiscation des exemplaires saisis et condamne les trois prévenus solidairement aux dépens.

NOUVELLE CIRCULAIRE SUISSE.—Les journaux suisses publient la circulaire suivante, adressée par le gouvernement helvétique à ses agents diplomatiques à l'étranger:

"Berne le 22 mai 1860.

"Nous apprenons de source certaine que le gouvernement français, ne tenant aucun compte des prétentions élevées par la Suisse dans la question de Savoie, s'efforce de faire agréer aux hautes puissances d'autres expédiens, [...]

FAITS DIVERS.

—Nous lisons dans la *Revue d'économie rurale*:

"On avait déjà remarqué que les feuilles d'une plante arrosée d'une dissolution de sulfate de fer éprouvent une sorte de stimulant dans leurs fonctions. [...]

—*Les rats incendiaires*..... sont rares heureusement; pourtant il y en a, témoins ceux qui ont mis le feu chez M. Brun à Savigneux, rapporte le *Mémorial de la Loire*, [...]

—Le *Courrier des Alpes* calcule la portion que doit recouvrer au Piémont le départ des soldats savoisiens, devenus nos compatriotes.

D'après ce journal, outre les deux régiments d'infanterie formant la brigade de Savoie, l'artillerie piémontaise perd un effectif de 1,000 hommes à peu près, tous vigoureux, intelligents et parfaitement instruits dans la manœuvre du canon. Une seule batterie d'artillerie légère perd 120 hommes sur 150.

Les Savoisiens étaient aussi en grand nombre dans la cavalerie.

Plus de 500 Savoisiens, faisant partie du corps des carabiniers royaux, ont, comme nous l'avons dit hier, opté pour la France. Ces hommes, dont on connaît et dont on apprécie vivement l'esprit de discipline, la moralité et la belle tenue, seront un précieux appoint pour le corps si distingué de la gendarmerie française.

Les bataillons de chasseurs à pied trouveront d'excellentes recrues parmi les Savoisiens sortant du corps des bersagliers, où ils sont, comme on sait, en très grand nombre.

Les journaux de Lyon mentionnent l'arrivée dans cette ville d'un troisième détachement de soldats savoisiens évalué à 300 hommes environ.

—Voici quelques détails sur l'incendie qui a éclaté, le 16 juin, à Constantinople:

"Le feu a été arrêté, d'un côté, par le bord de la mer jusqu'au pied de laquelle il est descendu; de l'autre côté, par le mur du Vieux Sérail qu'a noirci de ses flammes, [...]

Ces quartiers sont, en effet, pleins de rues étroites, de maisons qui communiquent même à travers ses rues; [...]

LE JUPON MULTIPLE.—Voici ce que dit de cette innovation qui remplace la crinoline, la spirituelle chroniqueuse des modes, Mme la vicomtesse de Renneville:

[...]

Mass Meeting de Ratification.

A cause du mauvais temps qu'il a fait dans la soirée du 12 courant, le

MASS MEETING DE RATIFICATION en faveur de STEPHEN A. DOUGLAS COMME PRESIDENT ET HERSCHEL V. JOHNSON COMME VICE-PRESIDENT

A été renvoyé au JEUDI, 19 juillet, à 7 heures, sur le terrain neutre de la rue du Canal, entre les rues Royale et Chartres.

Par ordre du Comité Démocratique Exécutif de l'Etat.

J. W. MUNDAY, président.

Louis BUTEAU, secrétaire. 13 juil—6

Bureau de Santé.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1860.

IL n'y a eu jusqu'à ce jour aucun cas de fièvre jaune signalé en ville, soit à l'hôpital soit dans la pratique privée.

C. DELERY, Président. 16 juil—1f

Bureau de Santé.

Nile-Orléans, 14 juillet 1860.

Attendu que, par la proclamation du gouverneur de la Louisiane, adressée au Bureau de Santé, à la date du 2 juin 1860, le port de la Havane a été déclaré infecté; [...]

C. DELERY, D. M. P. Président. GEO. W. DIRMEYER, M. D. 16 juillet—1m

GRAND CHEMIN DE FER de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours. [...]

T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 16 juil—1m

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre feu J. L. FABRE, sont priées de les présenter au soussigné au bureau du Recorder du 2d district.

Nouvelle-Orléans, ce 16 juillet 1860. A. BLACHE. 16juil—1m f

A LOUER.

Toute la partie supérieure de la maison à l'encoignure des rues du Canal et des Remparts, au-dessus de la confiserie. [...]

PAPIERS PEINTS! PAPIER PEINTS!!

HENRY HABERT,

100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de terminer son déballage de PAPIERS PEINTS, le plus riche, le plus considérable et le plus varié de la ville, venant à bord des navires Comet et Lemuel Dyer du Havre. [...]

Dents artificielles.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE.

148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

[...]

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, [...]

Dépôt général: F. SANCHO, 228, Vieille-Levée, [...]

A. CALONONE, [...] LLAMBIAS, rue Espagne et Casacalvo.

Décédée, hier à 3 heures P. M., Mme ADELAIDE CROIZAT, née Taquino, âgée de 49 ans. [...]

Décédée, à la Baie St-Louis, le 13 courant, à l'âge de 13 mois, MARIE LOUISE ISABEL LE SERE, fille de Marie Emma Mounier et de Victor Séré.

[...]

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

[...]

Avis.

V. L. CERRESOLLE fait savoir à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de transporter son bureau de ventes au magasin, de l'encoignure Tremé et Canal Carondelet, [...]

AUX DAMES.

[...]

Destructeur des Rats et des Souris de WILSON.

[...]

OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC. [...] WOODMAN & BEMENT.

Papier Fromont, contre l'asthme.

[...] LOUIS NAPOLEON ROCHARD.

Dépuratif du Dr Vergé.

[...] FAURE LACAUSSADE.

JOHNS & DESSOMMES FRERES,

Encoignure Canal et Chartres.

CETTE MAISON OFFRE A UN PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS, son assortiment de PRINTEMPS,

Y compris un nouvel envoi de ORGANDIS, JACONATS, DAMASSÉ POUR NAPPES, SERVIETTES, TOILES D'IRLANDE, &c. &c.

JOHNS & DESSOMMES FRERES.

VIN ROUGE! VIN ROUGE!! [...] S. D. GRATIAA & Co.

COGNAC! COGNAC!! [...] S. D. GRATIAA & Co.

PORTO! PORTO!! [...]

[...] CHAUDET & DESSEINT.

WHISKY.—[...] S. TURPIN.

POMMES DE TERRE—[...] GUIOLLO & JULIAN.

ASPERGES. [...] M. A. CALONGNE.

Truffes. [...] M. A. CALONGNE.

[...] E. LAMBERT.

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia da Nova Orleans.

ASSEMBLEA GERAL.

Conforme o Artigo 8o Verço 1o da Constituição, e regulamentos desta Sociedade, a assemblea geral terá lugar *segunda feira* 16 do corrente mes, as 7 1/2 horas da noite, em seu local esquina das ruas Elysian Fields e Grand-Hommes.

Havendo assumptos de muita importancia que se tratar se requere a todos os membros de estarem presentes.

Por ordem do Snr Presidente.

ANTHONY SAMBOLA, Secretario.

N. O. 13 de Julho de 1860.

Nouvelle Société Lusitane de bienfaisance de la Nile-Orléans.

ASSEMBLEE GENERALE.

CONFORMEMENT à l'article VII de la Constitution, sect. 1ère, l'assemblée régulière trimestrielle et générale de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance aura lieu dans la salle à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes, LUNDI PROCHAIN, 16 du courant, à 7 heures et demie précises du soir. [...]

Par ordre du Président.

ANTHONY SAMBOLA, secrétaire. 12 juil—3

COLLEGE OF St-JOSEPH

BARDSTOWN, Ky.

LE Révd John S. Verdin, vice-président du Collège, est arrivé en ville et se propose d'y faire un court séjour. On peut le voir au Collège des Jésuites, rue Baronne, encoignure Commune. 14 juil—4

Bureau de la Compagnie de Chemins de fer de la ville de la Nile-Orléans, rue Royale, No 4.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 16 du courant, pour la pose de trois milles de chemin de fer, [...]

J. B. SLAWSON, président du R. O. C. R. R. Co. S. L. JAMES, Ingénieur en chef.

LAFFITTE & DEFFARGE,

133.........Rue Royale.........133

SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur,

Ont l'honneur d'informer les gourmets qu'ils sont en possession de quelques échantillons de ces vins. [...] PALAIS EMERITES [...]

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché. [...]

A. BROUSSEAU & Co.

Seersuckers.

A VENDRE PAR A. JACQUET, coin Bienville et Vieille Levée. 10 juillet—6

Hickory Shirts.

A VENDRE PAR A. JACQUET, coin Bienville et Vieille Levée. 10 juillet—6

Vins! Vins!

EN débarquement du navire *Teresita*, arrivé de Barcelone—[...] J. MARISTANY, jr., No 171, Nile, et 302 Vieille Levée.

Eaux-de-Vie! Eaux-de-Vie!

VENANT d'être reçu—[...] J. MARISTANY, jr.

Divers! Divers!

100 Paniers huile Plagniol, [...] J. MARISTANY, jr.

ALFÉNIDE! ALFÉNIDE!

[...] A. PAYA, No 50, rue de Chartres.

AVIS.

[...] A. PAYA.

[...] E. DECHAMPS.

MAQUEREAUX nouveaux—[...] JOS. H. & L. N. MARKS.

Petits Pois.

50 Caisses de 50 1/2 boîtes chaque petits pois naturels de Briant. [...] BLANCHIN & GIRAUD.

SAVON DE MARSEILLE—[...] BERNARD TURPIN.

BIERE DE TENNENT—[...] BERNARD TURPIN.

BIERE DE ALLSOPP—[...] BERNARD TURPIN.

LONDON PORTER—[...] BERNARD TURPIN.

MUSCADE, canelle et clous de girofle, [...] BERNARD TURPIN.

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que Ingenuidad, Meridiana, Rodeme, Flor de Pajadoe, Cabanas, Washington, etc., Partagas, Flor de Sancho, Dos Hermanos, Mano Habana, Know Something

aux prix les plus modérés. F. PRATS, Commercial Place.

Asperges de 1er choix.

REÇU par le steamship Cahawba—[...] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

Champagne Heidsieck et De Berghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sartelle venant de New-York—[...] FAURES & NORMAN.

MOUTARDE Esthiopique de la célèbre fabrique de F. Meunier & Cie, de Bordeaux: [...] HENRY VALETON & Co.

EN débarquement du navire Marathon, de Bordeaux: [...] HENRY VALETON & Co.

EN débarquement du navire Yola Willis, de Bordeaux: [...] HENRY VALETON & Co.

VINS.—100 barriques vin rouge St-Emilion. [...] X. LAMBERT, 58, (ancien 62) rue des Magasins.

EN débarquement du Fanny Kaler, de Bordeaux, [...] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

BITTERS DES ARABES; CASSIS DU MONT D'OR et PUNCH AU RHUM. [...] F. SANCHO, 228, rue Vieille Levée.

REÇU par le navire Danube du Havre—[...] M. A. CALONGNE.

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37.....Rue Quartier.....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, [...] L. C. CRESSON.

A VENDRE en débarquement du navire Yola Wyllie arrivé de Bordeaux: [...] J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

A VENDRE en débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux: [...] J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, [...] CAMILLE LACOSTE.

EN débarquement de la Teresita de Barcelone—[...] F. SANCHO.

EN magasin et à vendre par le soussigné—[...] F. SANCHO, No 228, rue Vieille-Levée.

TABAC DE LA HAVANE, nouveau—[...] ANT. COSTA & Co., 18, rue Bourbon.

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, 25 juillet.

La barque LAURA, fine voilière, capitaine E. Pierce, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 26, Deuxième District, ou à GEO. W. HYNSON & CO., No 62, rue du Camp. 9 juillet—1m

A. L. Borée,

Agent du gouvernement Haïtien.

☞ Prie les émigrants qui partent sur la LAURA le 25 juillet, aux frais du gouvernement, de venir faire inscrire leurs noms, à bord dudit navire, de dix heures A. M. à midi ou de 4 à 6 heures P. M. à sa résidence, rue des Ursulines No 412. 12 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE.

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville [...]

THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat.

LEON LAUGRIN,

AVOCAT,

Licencié de la Faculté de Droit de Paris.

Office 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France, affaires litigieuses, collections, etc.

A. PAYA.

50.......Rue de Chartres.......50.

REÇU par le steamer Cahawba—L'Amour, la Femme, l'Oiseau et l'Insecte, par T. Michelet, le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.

Fanny, Daniel et Catherine d'Overmeire, par Ernest Feydeau, Lui et Elle, par Paul de Musset, Constance Verrier, George Sand, les Victimes d'Amour, Hector Malot, A Travers Champ, par Théo Muret, la Maréchale et la Vie Hollandaise. [...]

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, No 36 rue du Camp.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS;

DAVIS BROTHERS, Agents, No 98, rue du Camp.

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cypre de toutes qualités, [...] BLANCHIN & GIRAUD.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Huile de graines de coton à vendre par S. FLASSAN.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY. Savons à vendre par S. FLASSAN.

ATTENDU par le navire Gottenburg du Havre—[...] CHAUDET & DESSEINT.

VINAIGRE à l'Estragon—[...] PREAU & COUTURIE.

Barriques à barriques.

EN débarquement du navire Fanny Kaler, venant de Bordeaux [...] PAUL LACROIX.

Vin d'Oporto.

150 QUARTS pipes de la célèbre marque B. Reig, [...] S. FLASSAN.

VIN rouge—[...] EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN blanc—[...] EUG. ROCHEREAU & Co.

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane, [...] F. SANCHO.

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher [...] BOUSSET & GENIN.

CHAMPAGNE, BORDEAUX.

Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins: EUGENE CLICQUOT REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. N. R. PEPIN & Co., No 38, rue de la Commune.

Vins! Vins! Vins!

300 barriques vin de Catalogne, Tarragone, épais et Villanueva de choix, [...] FATJO & BRUNASO.

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,

No 27, rue de Chartres.

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureaux est du plus complet [...]

CHECKS GRAVÉS [...] PAULIN DUREL.

Cigares vrai Havane.

EN magasin, 1,100,000 cigares de la Havane, de toutes grandeurs et des meilleures marques, [...] CABALLERO & BASUALDO.

CHAMPAGNE—[...] HENRY VALETON & Co.

225,800 Cigares de la Havane, venant d'être reçus par le steamship Habana. [...] SORNIO & BROTHER.

REDUCTION GENERALE.

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, et Encoignure Hopital et Condé.

VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, [...] BODET & GUEYDAN.

CASSIS, Punch au rum et Bitter des Arabes—[...] F. SANCHO.

Avis.

AVIS est donné aux créanciers de la succession de Hippolyte Barthélemy Lanneville, d'avoir à présenter leurs comptes, dans les dix jours de la présente notification, au soussigné, notaire de la dite succession, au No 129, Passage de la Bourse.

PAUL E. LARESCHE, Notaire Public. Nile-Orléans, le 12 juillet 1860. 13juillet

Demande de cuisinière.

ON demande une cuisinière blanche, Française ou Allemande, parlant le français, dans une petite famille. S'adresser No 196, rue Bourbon, entre Ste-Anne et du Maine. 14 juillet

DEMANDE

UN bon fabricant de biscuits qui puisse fournir les meilleures recommandations, pour aller à la campagne. S'adresser à L. MALUS & Co. No 66 rue Vieille Levée.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 196, rue Bourbon, au No 30, même rue, entre Bienville et Conti.

Papier à cigarettes. Cartes à jouer

EN débarquement du navire espagnol Teresita, venant de Barcelone: 400 rames papier à cigarettes, 400 douzaines cartes à jouer espagnoles. A vendre par JOSÉ BARBA, 265 Vieille Levée.

MAISON A LOUER.

A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 5, Jackson Square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.

No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES.

☞ Prêts effectués sur consignation; toutes les transactions sont strictement confidentielles. HART.

Chaudières anglaises pour le sucre

En fer forgé ou fondu,

Des Usines de MM. R. & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.

LES soussignés, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, [...] M. A. DE LIZARDI & Co.

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 78, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. *Facteur de Coton et de Sucre,* EXPÉDITEUR ET COMMISSIONNAIRE.

Pensionnat et Externat,

Dirigé par Mlle BARTHE.

No 133, rue Bourbon, entre St-Pierre et Toulouse, Nile-Orléans.

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Millet, rue St-Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. Les élèves qui lui seront confiées, recevront une éducation soignée en français et en anglais, dans toutes ses branches, comprenant la Lecture, l'Ecriture, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Musique vocale et instrumentale, &c. [...]

LA société entre Samuel Kaiser et Albert Kohn, sous la raison S. KAISER & Co., a été dissoute d'un commun accord S. KAISER seulement signera pour l'ancienne maison. S. KAISER, A. COHN.

[...] S. KAISER, No 63, rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par limitation. MM. G. LEAUMONT & J. E. BLACHE, sont chargés de la liquidation. P. PRO JOSEPHINE BLACHE, J. E. BLACHE, G. LEAUMONT, J. E. BLACHE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1860.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION, sous la raison sociale de G. LEAUMONT, BLACHE & Co, et prennent la suite des affaires de l'ancienne maison BLACHE & LEAUMONT. G. LEAUMONT, J. E. BLACHE.

M. JULES LEAUMONT a un intérêt dans leurs affaires.

Dissolution de Société.

LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel.

M. R. B. MULLEN ayant vendu son intérêt à MM. J. J. JOHNS & DESSOMMES frères, les affaires de la maison seront conduites dorénavant sous la raison de Johns & Dessommes, lesquels restent chargés de la liquidation de l'ancienne société. R. B. MULLEN, J. J. JOHNS.

Nile-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour la vente de marchandises sèches, dans le magasin occupé ci-devant par la maison de Mullen & Johns, situé au coin des rues Canal et Chartres. J. J. JOHNS, H. DESSOMMES, F. A. DESSOMMES.

AVIS.

LA société existant ci-devant entre les soussignés sous la raison A. CARRIERE & CO. est dissoute ce jour, par expiration du temps pour lequel elle était contractée. A. CARRIERE, E. BORDELOIS, EMILE CARRIERE.

Nile-Orléans, 30 juin 1860.

LES soussignés continueront les mêmes affaires, sous le même nom social de A. CARRIERE & CO. A. CARRIERE, EMILE CARRIERE.

LE soussigné continuera en son nom et pour son compte, les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION. Son bureau est momentanément No 33, rue Gravier. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860. E. BORDELOIS.

Avis de Société.

LES SOUSSIGNES ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé, sous le titre de M. A. DE LIZARDI & CO, une société en commandite, dont les opérations auront principalement pour objet les affaires d'agence et de commission.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860. M. A. DE LIZARDI, C. E. DUBREUIL, Associés actifs. Par pro. M. JULIAN DE LIZARDI, G. LEGARDEUR, Associés en commandite.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. [...] F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.

Nile-Orléans, 5 juillet 1860.

LES soussignés, avocats, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO. [...] B. S. TAPPAN, A. P. AVEGNO.

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écriront pour le consulter. [...]

COUVERTURES

Pour Nègres.

H. de GOER & RIFFLARD

311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 3½ points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises Granier & Co et autres dont ils sont les agents. [...]

RIZ créole, riz créole—[...] F. AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

BEURRE jaune de Goshen extra—[...] FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Kaler, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE.

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Kaler arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE.

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE.

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—[...] PREAU & COUTURIE.

Asperges! Asperges!

100 Douzaines asperges fraîches de New York, [...] BUNTZE & Co.

GENIEVRE DE HOLLANDE—[...] W. H. VREDENBURGH.

VIN DE CATALOGNE—[...] FATJO & BRUNASO.

HUILE D'OLIVE—[...] FATJO & BRUNASO.

BOUCHONS—[...] FATJO & BRUNASO.

CARTES espagnoles, à jouer—[...] FATJO & BRUNASO.

MAYORQUE—[...] FATJO & BRUNASO.

RHUM de la Havane—[...] FATJO & BRUNASO.

PETITS-POIS VERTS—[...] HENRY VALETON & Co.

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné: [...] F. SANCHO.

15 BARILS MIEL blanc de l'Ile de Cuba à vendre par F. SANCHO, No 228, rue Vieille-Levée.

CHANDELLES de Tenoso—[...] S. TURPIN.

Compagnie du gaz de la Nile-Orléans

16 juin 1860.

Avis.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, payable à partir du 2 juillet prochain. N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

LE 5 du courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende qui sera payé aux actionnaires, à partir du lundi, 9 du courant, au bureau de la Compagnie. J. V. CHAFFRAIX, Secrétaire.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nile-Orléans.

EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," [...]

GERARD STITH, maire, V. DUPLESSIS, contrôleur, ADAM GIFFEN, recorder, M. WHITNEY, président du comité de finances du Board des Aldermen, JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen Assistants. O. DE BUYS, secrétaire.

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ Par F. MARMAY.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, la Belgique, ainsi que pour les Etats-Unis. [...]

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c. &c.

[...]

NOTA.

[...]

AVIS AUX FAMILLES

NOUS ne pouvons trop recommander à l'attention du public le Gruau de Santé découvert et préparé par M. F. Marmay, [...]

Dépôt général à la Nile-Orléans, rue Conti No 44, entre Chartres et Royale.

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants de la science [...]

Nile-Orléans: E. DESCHAMPS X. LAMBER. Dépôt général: J. CAZAUX, importateur, rue Vieille Levée, 73.

Bâton-Rouge: M. GRAMARY; Thibodeaux: W. HORTON; Attakapas: Dr DENTOSSER; Napoleonville: J. RITTOLE; Donaldsonville: J. GONDRAN; Waterloo: J. ST-GERMAIN; Plaquemines: H. BLANC; Mobile: L. LAUNOY.

Sources de Bladen et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis, samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladen et de Cullum. Les bateaux neufs RESCUE, capitaine Hill, Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abels, [...] JOHN E. HYDE & Co.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c. &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instruments de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

Restaurant et Hôtel de l'Aigle,

RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOLTZ et SIMON, [...] RESTAURANT DE L'AIGLE [...]

MOUSSE. MOUSSE.

BELLE ET COMMUNE.

ATELAS DE MOUSSE, de CRINS, de LAINE, de PAILLE, PLUMES DE CHOIX. [...] CAMPBELL & Co.

EN débarquement du navire Fanny Kaler de Bordeaux: [...] CAMILLE LACOSTE.

AMANDES de Tarragone, [...] CUSACHS & CODEN.

GOUSSE de vanille supérieure, [...] CUSACHS & CODEN.

EXTRAITS d'essences et Huiles—[...] CUSACHS & CODEN.